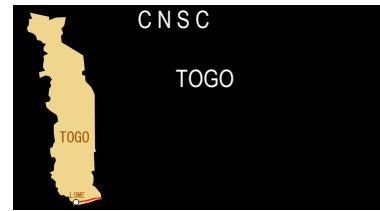




ONG FIADI



**Concertation Nationale
de la Société Civile du Togo**

Réseau national de la Société Civile togolaise

DIAGNOSTIC COMMUNAL DANS LA VILLE DE TSEVIE

Collecte de données de base

RAPPORT

OCTOBRE 2012

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
METHODOLOGIE	3
I- SYNTHÈSE DES DONNÉES COLLECTÉES	4
1.1- Identification de la commune	4
1.2- Les acteurs et institutions de développement de Tsevié	5
1.3- Contribution des acteurs de développement de Tsévié.....	5
1.4- Les ressources de la commune.....	6
II- MECANISMES ET INSTRUMENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	8
III- PRINCIPAUX PROBLEMES RELEVÉS AU COURS DU DIAGNOSTIC	8
IV- ACTIONS URGENTES À MENER	10
V- AUTRES ASPECTS À PRENDRE EN COMPTE	11
CONCLUSION	11

INTRODUCTION

Depuis leur indépendance, les Etats africains ont toujours recherché la meilleure voie pouvant les conduire à une meilleure gestion des affaires. Après plusieurs expériences, une place est faite aujourd'hui à la gouvernance locale à travers la décentralisation. Ce processus de décentralisation est enclenché au Togo depuis 1998. Malgré l'adoption de la loi N°2007-011 du 13 mars 2007, les élections locales ne sont toujours pas organisées. Cette situation n'offre pas de meilleures conditions pour une gouvernance locale efficace.

La CNSC - TOGO (Concertation Nationale de la Société Civile), dans ses actions en faveur de la responsabilisation des acteurs locaux de développement et du renforcement de capacités des autorités locales, a réalisé un monitoring de l'action publique dans 09 communes en 2010 puis dans 12 autres en 2012 soit 21 communes (Amlamé, Aneho, Atakpamé, Badou, Bafilo, Bassar, Dapaong, Kanté, Kara, Kpalimé, Lomé, Mango, Niamtougou, Notsé, Pagouda, Sokodé, Sotouboua, Tabligbo, Tchamba, Tsévié et Vogan) avec l'appui technique et financier du National Democratic Institute for Foreign Affairs (NDI). Ce monitoring a révélé des constats tels que l'insuffisance de ressources humaines (qualifiées), matérielles et financières pour mettre en œuvre les politiques et actions publiques dans les communes ; l'indisponibilité d'informations actualisées et détaillées sur chaque commune ; l'absence de plan de développement communal (PDC) dans la majorité des communes ; la faible participation citoyenne à la gestion des affaires communales.

Suite à ce constat, la CNSC s'est positionnée pour appuyer et accompagner 06 des communes (**Badou, Blitta, Dapaong, Niamtougou, Tabligbo, Tsévié**) dans la réalisation d'une « **monographie** » et dans l'élaboration de « **Plans de développement communaux (PDC)** ». Pour y parvenir, la CNSC s'appuie sur ses organisations membres, partenaires ou associées dont l'ONG FIADI (Femmes Initiatives et Actions pour un Développement Intégral), une organisation de développement basée à Tsévié, pour la commune de Tsévié.

Les principaux objectifs sont pour la CNSC et l'ONG FIADI, à Tsévié, outre de conduire une étude complète et détaillée des politiques et actions publiques dans ladite commune urbaine, d'élaborer des stratégies et le plan de développement. La monographie se fera à travers un état des lieux des différents domaines d'intervention de la commune, la réalisation du diagnostic du territoire et des ressources des communes, l'évaluation du potentiel économique, social et culturel des communes, le monitoring du budget communal pour évaluer le degré de la bonne gouvernance de la commune, la performance sociale du budget communal ; le plaidoyer pour le transfert de compétences et de ressource de l'Etat vers la commune. Il s'agira par ailleurs de sensibiliser et de former les acteurs communaux sur la décentralisation, la démocratie participative, la gouvernance locale et le contrôle citoyen de l'action publique ; de réaliser le diagnostic communal ; d'élaborer un plan de développement communal ; de formuler des stratégies pour rendre plus accessible et performant le service public communal à toutes les couches de la population urbaine ; de mobiliser les acteurs locaux autour d'une vision commune partagée et concertée du développement communal.

METHODOLOGIE

L'approche participative a été privilégiée. Plusieurs rencontres ont rassemblé (29/08/2012, 05/09/2012, 26 Septembre 2012) les autorités, acteurs et représentants des différentes couches de la population de la commune de Tsévié dans un cadre de concertation qui a débattu des questions de développement

de la commune, en l'occurrence les divers problèmes auxquels est confrontée la ville de Tsevié dans son ensemble. Ainsi il s'est agi entre autres, dans un premier temps de définir avec les différents acteurs, ceux avec qui travailler, quelles actions mener, les stratégies à adopter, les moyens de mise en œuvre des actions. Il y avait dans le groupe des représentants de l'administration publique, les responsables de la commune, la chefferie traditionnelle, la société civile (ONG, associations, syndicats), les CVD/CDQ, les opérateurs économiques, le comité local du quadrilogue.

Afin de permettre à tous ces acteurs de contribuer pleinement aux travaux, deux langues ont été utilisées : le français et la langue locale « Ewé ».

Pour la collecte de l'information, un guide d'entretien a été élaboré et administré sous forme de brainstorming. A cela il est revenu à l'ensemble d'identifier les différents problèmes, de rechercher les solutions possibles pour une analyse spécifique de la situation. Une équipe de centralisation a été mise en place et composée des représentants de la CNSC, de l'ONG FIADI et des agents de la commune de Tsévié. Ils ont procédé par la suite à l'analyse de ces données et à l'élaboration du rapport provisoire qui a fait l'objet de validation le mercredi 26 Septembre 2012 à la salle de délibération de la commune en présence de toutes les parties prenantes au diagnostic.

I- SYNTHÈSE DES DONNÉES COLLECTÉES

1.1- Identification de la commune

1.1.1- Population, nombre de quartier, superficie, ethnies:

Selon les autorités communales, les habitants de la commune de Tsévié, atteignent environ Cinquante Quatre Mille Quatre Cent Soixante-quatorze (54474) personnes réparties dans 25 quartiers qui s'étendent sur près de 25km² pour 15km² bâtis. Cette population regorge d'une diversité d'ethnies telles Ewé, Ouatchi, Mina, Guin, Kabyè, Naoudoum (Losso), Tem (Cotocoli), Nago (Yorouba), Ibo, Moba, Haoussa, Adja, Fon, Bassar, Tchokossi, Zarma ...

1.1.2- Groupes religieux

Tous ces groupes ethniques se rencontrent dans les confessions religieuses de l'église Catholique, l'église Evangélique Presbytérienne, les églises dites éveillées, la religion musulmane et l'animisme. Il est important d'avoir à disposition la liste des églises. On ne peut pas ignorer aujourd'hui dans la commune certaines confessions comme les Assemblées de Dieu et Pentecôte, eu égard à leur capacité de mobilisation.

1.1.3- Principales activités :

Les principales activités des populations de la commune de Tsévié sont :

- l'agriculture, dont les cultures principales sont le maïs, le manioc,
- la transformation des produits agricoles comme le manioc en Gari, le manioc en pâte de manioc (appelée localement Agbelima), les noix de palme en huile de palme...,
- le commerce,
- l'artisanat
- l'élevage traditionnel de subsistance,

- les professions libérales : Huissiers, Avocats, Notaires

1.1.4- Bases culturelles

On peut citer à Tsévié comme bases culturelles : Ayizan : fête traditionnelle de la préfecture de zio (« fête du haricot »), les pratiques de danses traditionnelles comme Agbadza, Kini,Gazo, Atoupani, Adévou, Bobobo, Tavouga, Blekete, d'autres rites et coutumes, des jeux de billes (vététré).

1.2- Les acteurs et institutions de développement de Tsevié

1.2.1-Acteurs étatiques

Comme acteurs étatiques on rencontre à Tsévié : la mairie, les services déconcentrés de l'Etat (les Inspections, les Directions Régionales, les Directions préfectorales : Directions Régionales du plan, de la santé, de l'éducation, de la promotion sociale, de l'Environnement, de l'Agriculture), le Centre Hospitalier Régional (CHR), la prison, la Chambre de commerce, la polyclinique, la TDE, la poste, TOGOTELECOM, la CEET, la police, le Groupement Région Maritime dont le ressort de compétence est Agblouvé, Tchekpo, Gape et Kouvé ; la justice.

1.2.2- Acteurs non étatiques :

On peut citer dans ce groupe les ONG, les Associations, les Syndicats tels que : USYNCTAT, UNATROT, UTP..., les Notaires, les Huissiers, les Avocats, les Opérateurs économiques, les organisations communautaires (CDB/CDB-T, CDQ, les associations des femmes du marché (CDMT, Désir et WANEP), la chefferie traditionnelle.

1.3- Contribution des acteurs de développement de Tsévié

1.3.1- Acteurs étatiques

- La mairie se charge des actes de naissances, des mariages, de la certification des documents et dossiers à travers son Etat civil. Elle intervient également dans le règlement des problèmes fonciers en collaboration avec les chefs traditionnels ainsi que dans la gestion du marché où elle a fait des réalisations telles que la construction d'un hangar de 80 places, d'un bâtiment de 14 boutiques avec l'appui financier de la CDMT ; et un autre de 17 boutiques en cours entièrement financé par la mairie. Avec son service technique (DST), elle intervient dans la réalisation des travaux d'assainissement de la commune. Il existe un Géomètre à la mairie qui s'occupe de la délimitation des domaines et réserves administratifs. D'autres actions de la mairie sont menées dans le cadre du jumelage entre la ville de Tsevié et celle de PARTHENY en France à savoir :
 - la réhabilitation de six(6) bornes fontaines et des blocs de latrines construites dans les écoles primaires publiques de Kpali, Adiakpo, Weme, Dalavmondji et le CES Pie X
 - la construction de caniveaux dans les quartiers Agbalipe, Adanlekpodji, Kpatefi et Deve
 - la construction d'un bâtiment scolaire à l'EPP Daviémondji équipé de tables-bancs
 - la construction de latrines au CHR de Tsevié, à GAPHAMOT et à l'EPP Daviémondji
 - la construction d'un logement (une chambre) à une lépreuse à Weme et à une femme handicapée au niveau du grand marché de Tsevié

- la construction d'un orphelinat (BON BERGER) à Kpali qui accueille les enfants de la rue
 - appui financier à la bibliothèque municipale, (PARTHNEY donne un appui financier de 310€ soit 400 000FCFA et la mairie contribue avec 40 000F CFA) pour l'achat des livres et le fonctionnement par an. Seulement depuis deux ans l'aide ne vient plus. Des démarches sont entreprises pour renouer la relation.
 - le centre informatique au niveau de la bibliothèque nationale n'est pas fonctionnel.
- Les latrines financées par l'AIMF restent à achevées
 - L'Etat civil est informatisé au niveau du CHR et de la mairie avec l'appui financier de l'AIMF
 - Un autre partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones a permis l'informatisation de l'état civil et du CHR.
 - Les services sociaux de bases (Voirie, centres de santé communautaire, affaires sociales) jouent d'importants rôles chacun dans son domaine pour le développement de la ville de Tsevié. La police et la gendarmerie assurent la sécurité et la protection dans la commune (« on note une baisse de la délinquance juvénile et du banditisme : vols à mains armées... »)

1.3.2- Acteurs non étatiques

Les ONG et Association organisent, appuient et accompagnent les communautés ainsi que les CDB, CDQ et la population dans les actions de développement. Comme exemples : le CDVT (Comité de Développement de la Ville de Tsévié), en collaboration avec les Comités de Développement des Quartiers (CDQ) ont curé les caniveaux de Tsévié. C'est ainsi que le CDQ N'Tifafa, avec l'appui d'AGAIB a réalisé 06 bornes fontaines à Tsévié. L'association des femmes du marché dénommée CDMT a aidé la mairie de Tsévié dans la construction du hangar de 80 places et 14 boutiques (cités plus haut) au grand marché de Tsévié. Les syndicats, en l'occurrence celui des conducteurs apporte une contribution de 200 FCFA par véhicule à la Mairie. La chefferie traditionnelle, quant à elle, intervient dans la gestion foncière et les géomètres dans la confection des plans.

Le CDVT organise périodiquement des actions de salubrité publique et met en terre de plans tous les 1er juin de chaque année (journée de l'arbre)

Le CDQ ASSIAMA a initié et met en œuvre le projet de ramassage des ordures dans la commune en collaboration avec le Groupement A2D (Association pour un Développement Durable) et met en terre des plants d'espèces variées. Il est construit huit (8) latrines publiques dans la commune de Tsévié grâce à l'appui financier de l'AJEDZ (l'Association des Jeunes pour le Développement de ZIO)

1.3.3- Autres acteurs

En dehors du Conseil Supérieur de Zio qui intervient pour toute la préfecture, la Diaspora, même si elle existe, ne joue aucun rôle dans le développement de la commune.

1.4- Les ressources de la commune

Selon les participants à la rencontre, les principales ressources de la commune de Tsévié se présentent comme suit :

1.4.1- Les ressources humaines

En dehors de son personnel administratif, les ressources humaines de la mairie sont composées de la chambre régionale des métiers dont la relation avec la mairie demeure à améliorer.

Information : la délégation spéciale de la commune de Tsevié comptait onze (11) membres et aujourd'hui elle en compte six (6) (le président et 5 membres contre cinq (5) disparus).

N°	Composition de la délégation spéciale	observations
1	le président M LOGLO Benoît	En fonction
2	Le vice-président : M KPOGO Eklou	décédé
Membres		
3	Mme HOPE Mokpokpo	En fonction
4	M. FALANI Djato	En fonction
5	Mme DANYO Afi	décédée
6	M. ASSAFOR Aziati	décédé
7	M. YACOUBOU Yologou	En fonction
8	M. BADEGBO Adeleve	décédé
9	M. NOUTSOUDJE Koami	décédé
10	M. BODJENOU Kodjo	En fonction
11	M. TSISSEGLO Awametou	En fonction

1.4.2- Les ressources matérielles

La mairie dispose d'un domaine, des réserves administratives (dont celle de l'UCAO qui fait 44 hectares), d'un centre d'apprentissage et de formation, d'un centre artisanal, d'une bibliothèque avec un centre informatique (non encore fonctionnelle). Les Etats civils de la mairie et du CHR sont informatisés avec l'appui financier de l'AIMF. Le schéma directeur de la commune est en cours de réalisation.

1.4.3- Les ressources financières

Les ressources financières de la commune proviennent des taxes du marché, de la gare routière, de l'abattoir, du parking gros porteurs, des titres de propriété et fonciers, des taxes administratives et d'encombrement, des contrats de vente de terrains, des permis de construire et bien d'autres sources encore notamment la contribution sur l'éclairage publique, des impôts, des états civils (naissance, mariage, décès...)

Le partenariat entre les villes de Tsévié et celle de Parthenay en France contribue avec une somme de 400 000 FCFA/an dans le développement de la commune.

Il faut noter que ces informations ont été données pour la plupart par le Président de la Délégation Spéciale avec l'aval des autres acteurs/participants.

II- MECANISMES ET INSTRUMENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Les actions urgentes à entreprendre pour le développement de Tsévié s'inscrivent dans une vision du Président de la Délégation Spéciale pour la commune de Tsevié en termes de : « **je veux que la ville de Tsévié soit comme celle de Paris** ». La ville de Tsevié est proche de Lomé la capitale du Togo. Il est encore le chef-lieu de la région maritime d'où partent près de 500 à 600 fonctionnaires pour se rendre au service à Lomé. Elle a besoin d'un développement urbain rapide. A cet effet, les autres interventions des acteurs participants à la rencontre portant sur ce point font ressortir la nécessité de :

- expliquer la décentralisation à la population de Tsévié et de les sensibiliser sur les enjeux de la décentralisation et les rôles à jouer par les différents acteurs
- étendre le réseau électrique, téléphonique et d'adduction d'eau potable,
- développer les infrastructures routières (traçage des rues, construction des ponts et ponceaux, creusement et curage des caniveaux)
- construire un autre grand marché sur 12 hectares de terrains disponibles,
- assainir la ville
- réorganiser les services de la commune
- apporter des compétences complémentaires à la municipalité,
- construire des bâtiments pour le lycée ville 2,
- construire d'un troisième Lycée,
- construire un centre d'accueil des enfants qui vont contre la loi (enfants de la rue),
- construire un centre d'apprentissage pour les jeunes,
- prendre en charge des personnes handicapées et des autres cas sociaux,
- construire un asile pour les malades mentaux,
- appuyer et renforcer les capacités des groupements agricoles et artisanaux,
- créer un cadre de concertation entre la diaspora et la population locale.

Il revient alors à tous les acteurs de développement y compris l'Etat togolais de se mobiliser pour le Plan de Développement Communal (PDC) pour la marche vers la décentralisation tant souhaitée par tous et pour tous.

III- PRINCIPAUX PROBLEMES RELEVES AU COURS DU DIAGNOSTIC

Les différents problèmes ressortis lors des échanges sont consignés ci-après :

- **Domaine de l'urbanisme et de l'habitat**
 - Il y a des difficultés de circulation dans les quartiers où les rues ne sont pas tracées
 - Les rues sont encombrées au niveau du marché et dans toute la ville
 - Il n'y a pas de service de l'inspection des réserves administratives
- **Domaine de l'Aménagement du territoire**
 - L'implantation du péage à Davié freine le développement de Tsévié (il faut payer au minimum 600 francs CFA en aller-retour fois le nombre de passage pour un conducteur de véhicule léger)
- **Domaine de l'Infrastructure, équipement, transport et communication**
 - Les services sociaux manquent cruellement de moyens : pas de bureau, de moyens de déplacement, de salles d'écoute des cas sociaux ni de centres d'accueil

- Beaucoup de jeunes garçons et filles sans formation sont dans les rues faute d'occupation au risque d'enrichir le rang des délinquants (il n'y a pas de structures pouvant accueillir ces jeunes qui ont la volonté d'apprendre)
- Il n'y a pas de centre de loisir (Inexistence de centre communautaire)
- Manque d'appui aux groupements agricoles, de revendeuses, des artisans etc.

➤ **Domaine de l'énergie et l'hydraulique**

- La vétusté du transformateur pour l'éclairage public
- Faible capacité énergétique des installations électriques de Tsevié.

➤ **Domaine de l'eau potable et assainissements**

- Les populations de Tsévié attendent souvent plusieurs jours (cinq jours) sans eau potable
- Les conduites de distribution d'eau potable n'atteignent pas plusieurs quartiers de Tsévié
- L'eau de consommation au robinet sort tout rouge conférant un doute sur la qualité
- Plusieurs quartiers sont inondés en saison des pluies
- Les dépotoirs sont implantés de façon anarchique (Mauvaise évacuation des ordures)
- Insuffisance des latrines publiques (La défécation se fait à l'air libre dans des quartiers et écoles)
- Les caniveaux sont remplis déchets
- Inexistence de réseau d'assainissement
- Plusieurs fosses septiques demeurent pleines sur plusieurs mois sans être vidangées, obligeant les ménages à continuer par déféquer dans la nature (Le nombre de camion vidangeurs fosses de latrines est insuffisant).

➤ **Domaine de gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement**

- Foncier :

La justice contribuerait à l'enracinement de la désunion entre les familles propriétaires terriens, les décisions de la justice dans ce domaine précis ne correspondant pas souvent aux réalités sur le terrain. Dans la résolution des problèmes fonciers, les frais de justice, les procédures et la décision rendue sont remis en cause par la population de Tsévié. Les familles ne veulent plus se mettre ensemble pour parler de développement à cause des problèmes fonciers.

Les chefs traditionnels souhaiteraient reprendre la gestion des problèmes fonciers parce que selon eux la justice ne donne pas les terrains aux vrais propriétaires mais «elle se contente des commissions ou des cadeaux».

➤ **Santé, éducation, actions sociales et protection civile**

- La vétusté de la polyclinique
- L'insécurité dans le marché
- « Le marché de Tsévié meurt » après 10ans
- La surtaxe au marché

- La paupérisation de la population
 - Il y a une pléthore d'enfants de rue
 - Recrudescence de la délinquance juvénile
 - Implantation anarchique des vidéo clubs
 - Manque de dynamisme au niveau des organisations de base (CVD, groupements, APE...)
 - Les personnes handicapées ne sont pas prises en charge et ne sont pas organisées
 - L'errance des malades mentaux et leur nombre de plus en plus croissant
 - Difficultés d'encadrement pour l'apprentissage des jeunes
 - Les responsables du lycée II sont obligés d'organiser les cours de façon alternée (un groupe pour la matinée, un autre pour l'après midi) au risque de ne pas pouvoir terminer les programmes scolaires
 - La vie précaire de la population de la ville de Tsévié (un grand nombre d'habitants ont à peine un repas par jour)
 - La population et les différents acteurs de Tsévié ne connaissent pas leurs rôles dans la décentralisation
 - Absence de centre de réinsertion socioprofessionnelle des enfants en conflit avec la loi
 - Manque d'organisation, méconnaissance des rôles et responsabilités des organisations communautaires.
- **Sports, loisirs, tourisme et actions culturelles**
 - Absence des centres de loisirs, y compris pour les personnes âgées et handicapées
 - **Gestion de l'état civil**
 - Inactivité de la municipalité (Insuffisance de locaux et de matériel informatique, faible maîtrise des matériels existants)
 - Manque de matériel roulant à la mairie
 - **Gestion du personnel municipal**
 - Plusieurs services de la commune ne sont pas effectifs
 - Il n'y a pas de compétences suffisantes à la municipalité (manque de Techniciens génie civil, Manager de projets....)

IV- ACTIONS URGENTES A MENER

Comme actions urgentes, la mairie se propose de :

- Construire un réseau d'assainissement
- Améliorer l'accès à l'eau potable
- Organiser la gestion des ordures et des dépotoirs
- Construire des latrines publiques dans les quartiers
- Organiser l'appui et l'encadrement des groupements/coopératives féminins au sein de la commune
- Renforcer les capacités du personnel
- Equiper les services existants en matériel bureautique et informatique
- Faire une étude sur les ressources de la commune

V- AUTRES ASPECTS A PRENDRE EN COMPTE

- Le nombre de boîtes opérationnelles à la poste
- Le nombre d'abonnés à la TdE
- Le nombre d'abonnés à la CEET
- Le nombre d'abonnés à Togo télécom
- Le nombre de lits disponibles au niveau du CHR et Les pathologie les plus fréquentes
- Avoir au niveau du plan son rapport annuel
- Connaître les structures de collecte des ordures

CONCLUSION

L'enjeu de l'élaboration d'un PDC est capital pour le développement de la commune de Tsévié et tous les acteurs du cadre de concertation sont déterminés à y travailler. Toutefois, il est nécessaire de noter que travailler dans un climat de confiance et de plein partage d'informations ferait avancer les résultats de l'engagement pris par chacun des acteurs. La collaboration entre acteurs non-étatiques et autorités locales est une exigence dans la réussite du processus de décentralisation dont l'objectif est de réduire l'extrême pauvreté des populations à travers la fourniture de manière efficace et efficiente des services publics de base.